



LOCATION DE SALLES (Hors salle des fêtes)

Habitants de Villeneuve-lès-Bouloc

Ce document est à transmettre impérativement à l'accueil de la Mairie
au plus tard **8 JOURS AVANT** la date souhaitée

Nom – Prénom : Téléphone :

Adresse :(obligatoire)

Mail :@.....(obligatoire)

Nature de la Manifestation :

Date et heure de la manifestation : Le De h A h

Location de salle :

Du :/...../..... àh..... **Au** :/...../..... àh.....

SALLE VERTE (*capacité max. 25 personnes*)

SALLE ROUGE (*capacité max. 10 personnes*)

La location de la salle comprend la mise à disposition de tables et chaises pour l'évènement, l'installation sera à la charge du demandeur.

LA RESERVATION de la SALLE ne sera définitive qu'après la validation du secrétariat de la Mairie par l'envoi d'un mail de confirmation, à réception d'un **dossier C O M P L E T** :

- Le formulaire,
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile où doivent y figurer :
la date, le lieu et l'objet de la manifestation,

L'organisateur s'engage à **respecter les consignes de sécurité** lors de l'utilisation des locaux ci-dessus désignés, et à les rendre en **parfait état de propreté**, de **rangement** (cf. plan de rangement affiché) et de **fonctionnement**, immeubles et meubles.

CHARTRE DE RESPONSABILITÉ ET DE BONNE CONDUITE LORS DE L'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Cette chartre a été mise en place afin de responsabiliser les utilisateurs des salles communales mises à leur disposition.

- Respecter la capacité d'accueil de cette salle,
- Veiller à conserver les portes fermées quand la salle est chauffée,
- Restituer les sanitaires en parfait état de propreté,
- Respecter les puissances admises par les alimentations électriques,
- Empiler les chaises et replier les tables,
- Les collations sont tolérées, sous réserve de restituer la salle en parfait état de propreté et rangée,
- Il est interdit de fumer ou dormir à l'intérieur de la salle.

En cas de dommages, la personne ayant réservée, sera seule responsable jusqu'à restitution des clés en Mairie.

J'ai bien pris connaissance des conditions d'utilisation de la salle réservée et je les accepte.

REMISE DES CLÉS

le à 9h ou 16h *

RESTITUTION DES CLÉS

le à 9h ou 16h *

*(merci d'entourer votre choix)

Numéro d'astreinte
06.43.02.49.01

Le :

Nom et signature du demandeur :

Information relative à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :

Les Données fournies sont destinées à la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc, elles feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des réservations de la salle. Elles sont conservées pour une durée de 1 an et mise à jour dès remplissage d'un nouveau formulaire.

Vous avez le droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos Données, la limitation du Traitement, de vous opposer au Traitement ou de demander la portabilité des Données à caractère personnel vous concernant.

Pour exercer vos droits ou pour toutes informations supplémentaires relatives aux Traitements de vos Données à caractère personnel, contactez le DPO par courriel dpo@villeneuvelesbouloc.fr ou à par courrier à l'adresse de la mairie.

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).